

● (1140)

L'hon. Bob Kaplan (York-Centre): Monsieur le Président, les libéraux ne peuvent laisser adopter ce projet de loi sans faire tout en leur pouvoir pour signaler aux Canadiens les aspects prérehensibles de la politique du gouvernement dans ce domaine.

Ce projet de loi tend à autoriser des emprunts de 22.6 milliards de dollars. Bien entendu, un projet de loi d'emprunt ne peut être examiné seul, il faut le mettre en relation avec deux autres choses, soit, premièrement, le budget dans lequel le gouvernement signale comment, grâce au régime fiscal, il entend obtenir des recettes, et deuxièmement, les projets de réduction des dépenses du gouvernement à l'aide de compressions dans les programmes sociaux et autres. Lorsqu'on examine ces trois choses ensemble, je crois qu'on peut s'apercevoir de la différence.

J'espère que les Canadiens remarqueront les différences importantes entre les solutions choisies par les libéraux et les conservateurs, ainsi que la façon dont les conservateurs s'acquittent de leur responsabilité, qui consiste à gouverner le pays.

Il faut d'abord reconnaître que nous sommes en période de croissance économique au Canada et aux États-Unis. Le gouvernement voudrait nous faire croire que c'est entièrement attribuable aux mesures qu'il prend et à sa politique, mais je pense que des observateurs plus modérés et raisonnables reconnaîtront que cela découle en grande partie du cycle économique en général et de la situation internationale. Quoi qu'il en soit, en période de croissance économique, un gouvernement se doit de se pencher sur son déficit et d'adopter une politique permettant de mieux administrer ce dernier.

Or, nous constatons dans ce budget, dans ce pouvoir d'emprunt et dans les compressions annoncées, que le gouvernement tente de résoudre le problème du déficit. Si les libéraux étaient au pouvoir, ils devraient également mettre en œuvre des programmes permettant de résoudre le problème du déficit, et plus précisément de le contrôler. Cependant, il convient de noter la façon dont le gouvernement s'y prend pour réduire le déficit. Le gouvernement essaie d'augmenter considérablement les taxes par le biais du régime fiscale.

J'ai commencé en disant qu'un gouvernement libéral comprendrait qu'il faut peut-être hausser les taxes, mais pas de la façon dont le gouvernement actuel s'y prend. Cette taxe additionnelle frappe très injustement les Canadiens à revenus modestes et moyens tout en allégeant graduellement la charge fiscale des Canadiens qui sont les plus capables de la supporter.

On dirait que le ministre des Finances (M. Wilson) a pris pour principe que les Canadiens riches ne sont pas assez nombreux et qu'il doit utiliser le régime fiscal pour les enrichir davantage. Autrement, comment expliquer l'exemption générale de \$500,000 sur les gains en capital annoncée dans le

Pouvoir d'emprunt—Loi

budget précédent et à laquelle chaque contribuable est admissible? Le ministre des Finances a essayé de défendre cette mesure en disant qu'elle créerait des emplois, qu'elle aiderait à la fois les riches et les pauvres en créant des emplois.

M. Blenkarn: C'est ce qui est arrivé.

M. Kaplan: Comme l'a dit le chef de l'opposition (M. Turner), cette mesure avantage également le contribuable qui vend des tableaux ou une maison en Floride ou sur la côte d'Azur. Cette concession fiscale est tellement généreuse qu'elle encourage presque le contribuable à s'en prévaloir plutôt que de créer des emplois. Je vois que le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) n'est pas d'accord avec moi, mais il doit sûrement admettre que cette mesure encourage le propriétaire d'une entreprise à la vendre plutôt que d'en monter une autre. Quand les données seront disponibles, elles vont prouver que non seulement l'exemption ne crée pas d'emplois, mais qu'elle incite les gens qui peuvent en bénéficier à vendre leur entreprise et à en convertir le produit en des avoirs qui ne sont pas de nature à favoriser la création d'emplois au Canada. Voilà pourquoi les libéraux disent aux Canadiens que l'augmentation de la taxe décrétée par le gouvernement était peut-être nécessaire, mais qu'elle est sûrement injuste.

Je tiens à signaler le deuxième aspect de cette hausse soit l'augmentation de la taxe de vente de 9 à 12 p. 100. En général, les économistes sont rarement d'accord sur quoi que ce soit, mais tous s'accordent pour dire qu'une taxe de vente est régressive et inflationniste. Moins vous gagnez, plus votre revenu passe en dépenses de consommation pour faire vivre votre famille. Comme cette forte hausse s'applique à la vente, elle frappe plus directement les Canadiens à revenus modestes et moyens. Ce sont eux qui achètent des réfrigérateurs et des machines à laver, justement les articles rendus encore plus dispendieux à cause de l'augmentation de la taxe de vente. La hausse de la taxe de vente de 9 à 12 p. 100 impose à ces gens-là un fardeau inacceptable. La taxe frappe aussi l'essence, un produit déjà surtaxé au Canada. Loin d'admettre ce fait, le gouvernement n'y est pas allé de main morte. On l'a peut-être déjà considérée comme une taxe d'accise ou une taxe sur un produit de luxe, mais on ne peut plus prétendre que l'essence tombe dans cette catégorie. On a diminué le poids des automobiles depuis quelques années afin qu'elles consomment moins d'essence. Même les grosses voitures en consomment moins. L'automobile au Canada est presque un moyen de transport en commun—un peu comme les véhicules publics, les autobus, les tramways et les métros, même si très peu de Canadiens les utilisent—et c'est ainsi que la plupart des Canadiens la considèrent. En augmentant le coût de l'essence par l'imposition d'une taxe de vente additionnelle, on augmente le coût de la vie pour les Canadiens à revenus modestes et moyens, car l'automobile est devenue une nécessité pour la majorité des Canadiens.